

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 156 Vœu relatif au centre de distribution de la Poste du 10^e.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que l'existence d'un service public postal de proximité est fondamentale pour les habitants car il favorise l'accès à des moyens de communication et à un service de banque sociale ;

Considérant la fermeture du centre de distribution du 10^e arrondissement ;

Considérant que le nombre de tournées de distribution est en constante réduction et que les tournées colis sont assurées par la sous-traitance ;

Considérant que les restructurations programmées des deux secteurs Gare de l'Est-Louis Blanc et Canal St-Martin-Arts et Métiers- République pourraient entraîner jusqu'à la suppression de 15 emplois ;

Considérant que les suppressions d'emplois dégradent tant les conditions de travail des employés de la Poste que les conditions d'accueil des usagers ;

Considérant que la fermeture envisagée du bureau de Poste de Paris-République, rue René Boulanger, tout comme les modifications des horaires du bureau de poste Paris Gare de l'Est amoindrissent la qualité du maillage du service public postal de proximité, et réduisent le service fourni aux usagers ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Didier Le Reste et des élu-es du groupe communiste- Front de Gauche,

Emet le vœu que la Maire de Paris intervienne auprès des directions de la Poste pour que celle-ci :

- présente à la Maire de Paris et aux élus du 10^e arrondissement les projets d'évolution de présence postale dans le 10^e arrondissement, assortis des conséquences concrètes pour les usagers, particuliers et entreprises.

- respecte la tenue d'une concertation avec les personnels et leurs représentants, ainsi que les élus et habitants de l'arrondissement préalablement à toute restructuration impactant de manière significative la qualité du service public postal sur le territoire.